

Le roi dit « Je vœux... »

La mobilisation décrétée par le Directeur Général pour organiser ses vœux audiovisuels aux agents a fait réagir de nombreuses sections. Nos camarades de la Section de Corse-du-Sud ont su tirer la quintessence ubuesque de cette situation dans un tract intitulé « Le Mégalo-Parleur », repris depuis sur de nombreux sites web locaux.

Du point de vue financier, **le Syndicat estime à 1 600 jours/agents, la mobilisation des différents intervenants réquisitionnés pour cette opération.**

Il faut y ajouter les dépenses liées aux déplacements de ces collègues et l'achat des fournitures informatiques pour permettre à tous de voir le visage du DG sur sa station de travail. Au moment où de nombreuses Directions locales sont en cessation de paiement, l'utilité de cette opération de communication reste à démontrée...

D'autant que pendant ce temps-là, la chasse aux économies continue...

* *

Mardi 18 décembre, à l'issue du 1er comité interministériel de modernisation de l'action publique (CIMAP), le Premier ministre a annoncé la première vague de politiques publiques qui seront auditées en 2013.

Afin d'arriver à l'équilibre des comptes de la France en 2017, **le gouvernement espère trouver quelque 120 milliards d'euros dans les cinq prochaines années.**

Cet effort serait réparti pour moitié par des hausses d'impôts, pour moitié par des réductions de dépenses publiques.

La MAP est déclinée en 50 mesures autour de cinq thèmes :

- Simplifier l'action publique ;
- Mesurer la qualité du service public ;
- Accélérer la transition numérique ;
- Évaluer pour moderniser les politiques publiques ;
- Intégrer les agences et les opérateurs dans la modernisation de l'action publique.

Voulant éviter toute assimilation avec la RGPP, le gouvernement annonce laisser tout leur rôle aux audits pour identifier les éventuels gâchis d'argent public.

Chaque ministre aura donc la responsabilité de faire dresser ses audits et missionnera les auditeurs de son choix pour les mener dans des délais ne pouvant excéder six mois.

La démarche s'appuiera sur une concertation étroite avec les agents publics et les organisations représentatives des personnels (sic !).

Les mesures mises en œuvre concerneront l'État, mais aussi par les collectivités locales et la Sécurité sociale, voire les trois en partenariat.

Dans un communiqué, la Fédération Générale des Fonctionnaires FO a déclaré que « ... la RGPP, tant critiquée dans son aspect exclusivement comptable, va bien continuer. Seuls les mots changent ! ».

Par ailleurs, pour la FGF-FO, la mise en place d'un baromètre indépendant de la qualité des services publics où chaque usager pourra s'exprimer est à mettre en parallèle avec la volonté du gouvernement d'écouter les organisations représentatives des fonctionnaires.

La démarche stratégique de la DGFIP, dont les missions ne sont pas reconnues, rappelons-le, comme « prioritaires », s'inscrit totalement dans cette nouvelle version de la RGPP.

Chacun comprendra que la MAP impose à la DGFIP d'être une nouvelle fois exemplaire, voire emblématique, en matière de réduction des dépenses publiques (moins d'emplois, moins de crédits budgétaires et moins de structures administratives).

Tout un programme !!

Bonne fin d'année quand même...

* * *

Les représentants Force Ouvrière DGFIP DISI Sud-Est

